

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Code	PEGR3B73FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Jacky THYS (jacky.thys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B73FRA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 30 h / 2 C des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B73FRA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 20
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés			
Code	22_PEGR3B73FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité, MEIRIEU

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de ce cours est d'apprendre aux futurs enseignants à gérer l'hétérogénéité de la classe tout en sachant aborder les différences qu'ils retrouveront chez leurs élèves.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours de différenciation des apprentissages Q2 fera un bref rappel sur la pédagogie différenciée afin de présenter l'organisation de l'enseignement différencié basé sur le décret organisant un encadrement différencié.

Dans un second temps, les futurs enseignants seront confrontés à différents cas pratiques et devront proposer diverses manières de différencier. Ils devront également faire des liens avec leurs stages.

Pour terminer, les étudiants aborderont le concept de « troubles de l'apprentissage » tout en approfondissant l'un ou l'autre de ces troubles.

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques
- Lectures d'articles
- Situations pratiques (en classe et en stages)
- Travaux pratiques
- Echanges entre pairs

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- CHAPELLE (G.). *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage*, Bruxelles, éd. Delcor F. , 2012. Consulté sur le site d'Enseignement.be (site consulté le 28/09/2015). Adresse URL : http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=7723&do_check=

- Décret organisant un encadrement différencié au sein des établissements scolaires de la Communauté française afin d'assurer à chaque élève des chances égales d'émancipation sociale dans un environnement pédagogique de qualité du 30 avril 2009 (site consulté le 28/09/2015). Adresse URL : http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/34295_001.pdf
- La Direction Enseignement.be. *Premier degré de l'enseignement secondaire* (site consulté le 28/09/2015). Adresse URL : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2412>
- PRZESMYCKI (H.) & PERETTI (A.), *Pédagogie différenciée*, Paris, ed. Hachette, 1991.
- PETINOT (M.-J.), *Accompagner l'enfant atteint de troubles de l'apprentissage*, Lyon, Ed. Chronique sociale, 2015.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Power Point présenté au cours et mis sur Claroline.
- La Direction Enseignement.be. *Premier degré de l'enseignement secondaire* (site consulté le 28/09/2015). Adresse URL : <http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=2412>
- Notes de l'étudiant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principes d'évaluation

- Option 1 : cours "classiques": évaluation sur base d'un travail
- Option 2 : projet "On souffle dans ton dos" : examen oral sur base d'un travail écrit individuel remis le 1er jour de la session.

Quelle que soit l'option choisie par les étudiants, la présence (incluant la participation active) aux heures de l'activité d'apprentissage est obligatoire aux dates fixées par le titulaire. En cas d'absence lors de ces moments, les crédits de l'ensemble de l'UE ne seront pas validés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).